

Avis de Concours National d'Architecture Restreint pour Maîtrise d'Œuvre (Etudes) N° : 04/2025

L'Agence de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines de la Wilaya d'Alger, EPIC AGERFA, lance un Concours National, restreint relatif à :

La Maîtrise d'œuvre (études) du projet de réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitat promotionnel avec parking en sous-sol, services et commerces, en tous corps d'état, sis au lieu-dit « Oued Terfa », commune d'El Achour - Wilaya d'Alger.

Mode de passation : Il s'agit d'un **concours national restreint**, et ce en application des articles 42, 47 et 48 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et de la Loi n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Conditions d'éligibilité :

Seuls les bureaux d'études d'architecture nationaux agréés, inscrits au tableau national des architectes Algériens et bureaux d'études publics, disposant de capacités juridiques et réglementaires conformes à la réglementation en vigueur avec capacités professionnelles, financières et techniques requises, sont invités à soumissionner.

Au regard du type et taille modérée du projet, la participation de groupements au titre du présent appel d'offres est exclue.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

A. Capacité professionnelle :

• Pour les bureaux d'études d'architecture agréés, il faut justifier :

- De l'agrément en cours pour l'année en cours ; L'architecte soumissionnaire doit avoir une expérience égale ou supérieure à **sept (07) ans**, justifiée par une copie du diplôme d'architecte, des certificats de travail et de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ;
- L'adresse professionnelle du siège du bureau (acte de propriété, contrat de location, etc.).

• Pour les bureaux d'études publics, il faut justifier :

- Du statut d'entreprise publique économique (EPE) comme bureau d'études, ou d'un décret de création ;
- Et de l'extrait du registre de commerce comportant le code architecture (607009).

B. Capacité financière :

Les candidats ayant une moyenne égale ou supérieure à **10.000.000,00 DA** des 03 meilleurs chiffres d'affaires durant les cinq dernières années. Joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans fiscaux, déposées auprès des services compétents.

C. Capacités Techniques :

Les candidats doivent avoir conçu au moins **deux (02) projets de catégorie B** ou plus en maîtrise d'œuvre de Bâtiment, ou **trois (03) projets classés à la catégorie inférieure** justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par le maître de l'ouvrage ;

Nb/ Les références professionnelles sont à justifier par des attestations d'exécution ou de bonne exécution par des maîtres d'ouvrage publics, sans limitation de délais de délivrance.

Pour les bureaux d'études publics joindre obligatoirement les attestations délivrées par les DUAC confirmant l'existence du permis de construire de l'opération concernée.

Les candidats intéressés par le présent avis, peuvent retirer cahier des charges, contre paiement de **5000.00** DA auprès de :

L'EPIC AGERFA
Secrétariat du Département Technique
Boulevard Ben Feddah Zéralda –Alger
Numéro d'identification fiscal : 098916090001039

Les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement le pli des dossiers de candidature qui correspond à la (phase 1).

Le pli de l'offre dossier de candidature (phase 1) doit être présenté sous enveloppe fermée cachetée sur laquelle seront portées **uniquement** les mentions suivantes :

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT

N° : 04/ 2025

Maitrise d'œuvre (études) d'un ensemble immobilier à usage d'habitat promotionnel avec parking en sous- sol, services et commerces, en tous corps d'état, sis au lieudit
« **Oued Terfa** », commune d'El Achour, Wilaya d'Alger.

DOSSIER DE CANDIDATURE.

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

N.B : les offres techniques, prestations graphiques et financières seront déposées après présélection des candidats à la date et heure de l'avis de publication des résultats de la phase1.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces énumérées à l'article 16 du cahier des charges .

- La date de dépôt des offres sera le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à 12H00.
- La durée de préparation des offres est fixée à Dix **(10) jours calendaires** à compter de la première publication dans le (BOMOP) ou presse écrite, presse électronique agréées ou au niveau du portail électronique des marchés publics,
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres + 03 mois.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de dépôt des offres à 13 H 30, au siège de la

Direction de l'EPIC AGERFA - Boulevard Aissa Ben Feddah Zéralda = Alger

(Les soumissionnaires sont invités à assister).